

CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Volume 3 Numéro 2

Avril 2001

Nouveau paradigme concernant la levée de fonds

S.B.

La levée de fonds se présente maintenant comme un nouveau paradigme. Autrefois, les activités de levée de fonds étaient considérées comme des projets à court terme. On organisait des bingos, des soupers bénéfices, des tirages, par exemple.

Maintenant, on parle de campagnes permanentes de levée de fonds. Les considérations au niveau de la planification, du budget et des besoins en ressources humaines sont complètement différentes.

Les conditions de succès

établir un objectif de campagne annuelle réalisable pour assurer qu'il sera atteint et dépassé;

croire dans l'organisme et dans ses activités; préparer une trousse d'informations pour les donateurs (il importe de respecter assez le donateur pour lui fournir toutes les informations pertinentes à la campagne, y compris l'usage qui sera fait des sommes recueillies);

préparer une trousse d'informations pour toutes les personnes qui travailleront à la campagne (il importe que le message soit le même et que les mêmes règles soient respectées);

dresser un plan qui comprend le but, les objectifs, les activités et les responsabilités (qui fait quoi et qui se rapporte à qui);

affecter les ressources nécessaires pour atteindre le succès;

garder les donateurs informés en leur envoyant le rapport annuel et le bulletin de l'organisme;

remercier les donateurs pendant une activité spéciale et en faisant état de leur contribution dans le rapport annuel et le bulletin de l'organisme.

DANS CE NUMÉRO

Nouveau paradigme concernant la levée de fonds	1
L'alphabétisation en milieu de travail en français	2
<i>Expressions 10</i>	3
Retour sur les événements passés	4
Événements à anticiper	4
Photos de la formation	5-8
Les virus	9-10
Visa pour l'autogestion et l'autodirection	10-11
Une vidéocassette comme outil de formation	12

L'alphabétisation en milieu de travail en français

Daniel Marchildon

Vision Options +

Selon certaines études, le coût de l'analphabétisme pour les entreprises canadiennes s'élèverait à 4 milliards de dollars par année et à 10 milliards de dollars par année pour la société. Ce n'est pas surprenant que les programmes d'alphabétisation en milieu de travail (AMT) soient devenus une priorité pour le gouvernement ontarien qui, en mars 2000, a lancé une nouvelle stratégie d'alphabétisation en milieu de travail.

La Coalition a commandé un rapport de la firme Vision Options+ sur la mise sur pied et le maintien de programmes francophones d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail. Cette étude sera disponible sous peu. La Coalition compte utiliser les renseignements contenus dans l'étude pour mieux cerner les facteurs qui favorisent et qui nuisent à la mise sur pied et au maintien de ces programmes, et ce, dans le but d'en faire la promotion.

Le rapport comprend :

- un bref historique et une analyse des programmes et expériences d'AMT en français en Ontario;
- un survol des constats tirés des principales études faites sur cette question au cours de la dernière décennie;
- une description de quatre modèles jugés les plus utiles et efficaces pour l'AMT dans le contexte franco-ontarien, notamment ceux de l'agent de liaison et de courtier.

Dans le rapport, on note qu'il faudrait multiplier et étendre les programmes de formation en apprentissage et les ateliers offerts par des animateurs qualifiés en français. De plus, on réitère le besoin de sensibiliser les employeurs au fait que de nombreux employés francophones préfèrent suivre une formation en français. Par ailleurs, le besoin de compétences

dans l'écrit en français pourrait devenir de plus en plus important dans les secteurs en émergence en Ontario, soit le secteur des services à la clientèle et celui des technologies de l'information et des communications (centres d'appels). Ces nouveaux secteurs nécessitent une main-d'œuvre ayant des compétences accrues en communication orale ou écrite, incluant des compétences linguistiques, non seulement de personnes bilingues, mais aussi de personnes "bilectrées".

Parmi les constats du rapport, on souligne le fait que même dans les entreprises où l'on offre de la formation, celle-ci touche rarement les travailleurs à faibles compétences. Plus de 40% des travailleurs ayant un diplôme universitaire reçoivent une formation en milieu de travail, à comparer à seulement 13,5% de ceux qui ont abandonné leurs études secondaires et à 5,9% de ceux qui ont moins de huit années de scolarité. Fait intéressant, selon certaines études, environ 10% seulement des travailleurs peu alphabétisés se disent intéressés à s'inscrire à une formation.

Enfin, le rapport traite de la stratégie d'AMT du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, qui prévoit que les centres d'alphabétisation communautaire francophones œuvrent davantage dans le domaine des programmes d'AMT.

Édition : Suzanne Benoit

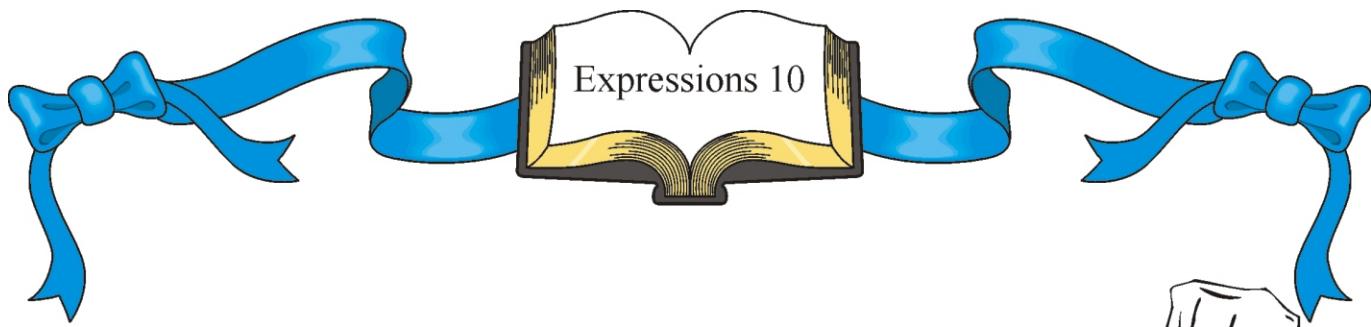
Révision : Louise La Rue

Mise en page : Roxanne Lépine

Impression : Ray-Tek Printing Inc.

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de la préparation au milieu de travail pour son appui financier.

Le programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.



Votre chef-d'œuvre est prêt!



Commandez vos exemplaires dès maintenant!

Expressions 10 = 4 \$

Corrigé = 1 \$



Centre FORA

432, avenue Westmount, unité H
Sudbury (Ontario) P3A 5Z8

Commandes et services

Numéro national sans frais : **1-888-814-4422**

Téléphone : **705-524-FORA** (3672) Télécopieur : **705-524-8535**

Courriel : iromain@centrefora.on.ca

www.centrefora.on.ca

Retour sur les événements passés

Formation en informatique

Dyane Ménard a fini la tournée de la province. Elle a fourni de la formation à tous les intervenants et à toutes les intervenantes qui en ont fait la demande. Basée sur une évaluation des besoins, la formation sur mesure a répondu aux attentes. Les évaluations en font foi.

Dyane a révisé et reconstruit le site de formation. Une révision linguistique du *Cahier de formation* est en cours. Vous en recevrez une copie révisée sur cédérom. Le site Web <http://coalitionalpha.freeyellow.com> subira la même révision. Faites-y un tour!

Vous pouvez lire l'article de Dyane sur les virus à la page 9 de ce numéro. Qui sait! On pourrait peut-être avoir une chronique récurrente sur l'informatique à tous les numéros!

Pour l'intégration de l'évaluation commune dans les pratiques

La formation sur l'évaluation commune a eu lieu aux mois de mars et avril à quatre endroits (Sudbury, Hearst, Toronto et Ottawa).

Animée par Donald Lurette, cette formation a permis à tous de passer en revue les principes de base de l'évaluation commune selon la stratégie du MFCU. Les invitées ont présenté des ressources qui serviront d'appui dans les étapes de mise en oeuvre. Louise Lalonde a présenté les principes de la démonstration. Céline Baillargeon Tardif a familiarisé les groupes avec le site pour les alphabétiseurs réalisé par le Centre J'aime apprendre. Lucie Mailloux, pour sa part, a donné une vue d'ensemble d'un document en cours de réalisation intitulé *À tous les niveaux*. Le but du document est de donner des indices qui permettent de mieux évaluer le niveau de compétences des personnes apprenantes en écriture.

Consultez les pages qui suivent pour quelques photos.

Événements à anticiper

À la Coalition francophone...

Événement : AGA et formation

Objectifs :

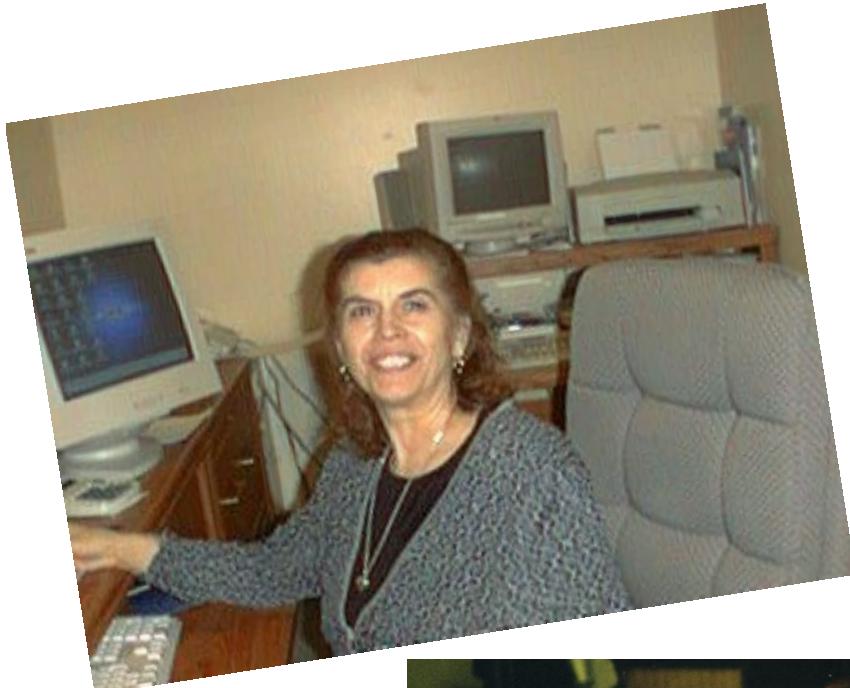
- tenir la 3^e assemblée générale de la Coalition (24 mai)
- offrir de la formation sur des thèmes qui intéressent les coordonnatrices, les coordonnateurs, les directrices générales, les directeurs généraux, les alphabétiseures, les alphabétiseurs, les apprenantes, les apprenants et les bénévoles (25 et 26 mai)

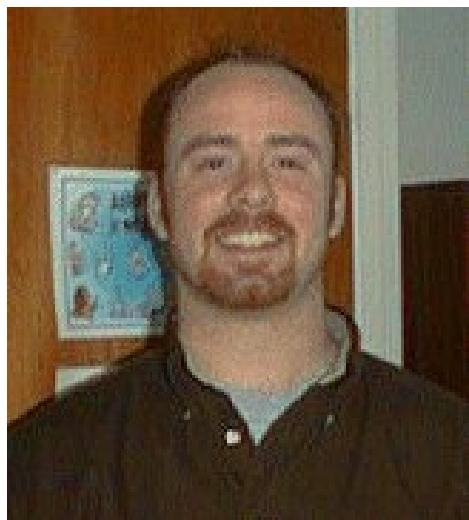
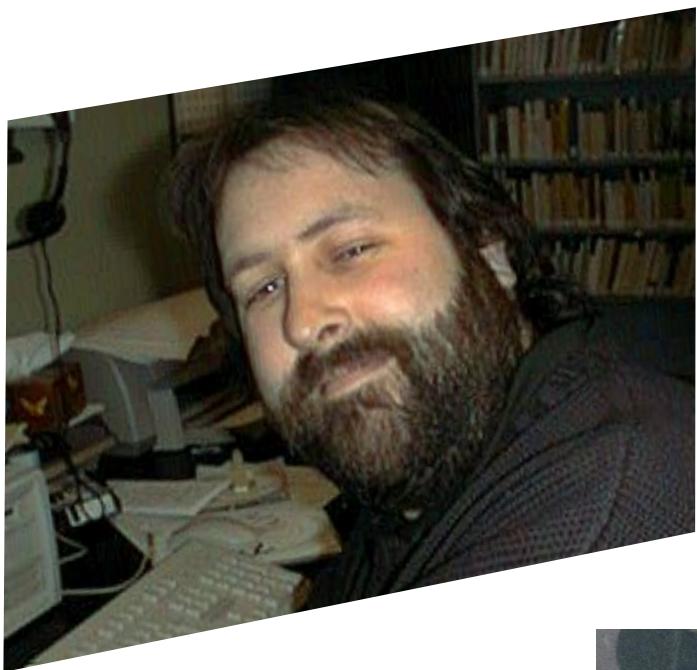
Qui peut participer ? : Trois personnes par organisme

Dates : 24, 25 et 26 mai 2001

Endroit : Sudbury









Les virus

Dyane Ménard

Chaque jour, il y a des gens qui s'installent devant un ordinateur dans le seul but d'écrire (et de propager) leurs créations; des virus. Il s'agit, bien entendu, de vandalisme pur et simple. Votre système viendra en contact, un jour ou l'autre, avec un virus.

Comment se protéger?

1. Avoir un anti-virus à date et actif
2. Ne pas ouvrir automatiquement les pièces jointes des courriels
3. Avoir la disquette de référence

1. L'anti-virus

J'utilise InoculateIt Personal Edition disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.cheyenne.com/antivirus/personal/>. La fréquence des mises à jour est paramétrable : je fais la mise à jour tous les mois. Mon anti-virus démarre en même temps que mon ordinateur. L'icône, située près de l'horloge, me prouve qu'il est actif.

InoculateIt PE vérifie le disque rigide, les disquettes, les logiciels et les documents sans causer de conflits avec le système.

Computer Associates met aussi gratuitement à la disposition du public un vérificateur de courriel le eTrust Content Inspection Personal Edition (http://ca.com/downloads/etrust/content_inspection_pe.htm). Ce logiciel avertit l'utilisateur si un courriel (ou la pièce jointe) se comporte de façon suspecte.



2. Les pièces jointes

Plusieurs centres ont reçu des courriels "piégés", c'est-à-dire que le courriel, bien que provenant d'un expéditeur connu, comportait une pièce jointe infectée d'un virus. Parfois, même le courriel est infecté.

En ouvrant la pièce jointe, l'utilisateur invite le virus à s'installer dans l'ordinateur et à faire son boulot. La description de tâches d'un virus est très large : contaminer les fichiers du système d'opération ou d'un logiciel, se redistribuer au contact du carnet d'adresses, envoyer les mots de passe se trouvant sur le système à une adresse, entre autres.

Un anti-virus ne protège pas l'ordinateur contre un utilisateur qui "ouvre" ou "exécute" un logiciel. L'utilisateur doit être très attentif à l'ouverture d'une pièce jointe. Une pièce jointe dont le nom se termine par .exe ou .vbs devrait tout de suite sonner l'alarme. S'agit-il bien d'un document légitime? En cas de doute, avant de l'ouvrir, vérifiez avec l'expéditeur.

Le eTrust Content protège jusqu'à un certain point mais la prudence est de mise! N'hésitez pas à "supprimer" une pièce jointe suspecte AVANT de l'ouvrir.

3. La disquette de référence

Les logiciels anti-virus offrent tous la possibilité de faire une disquette de référence qui permettra, en cas d'infection, de fournir à l'ordinateur des renseignements essentiels au redémarrage. Cette opération doit se faire AVANT l'infection. Dans le cas d'Inoculate It PE, allez à Tools - Reference Disk.

Je présente deux scénarios où un virus s'est introduit dans votre système.

Scénario 1 - Oups - l'anti-virus m'annonce un virus.

Très bien! L'anti-virus a fonctionné! Que faire?

Dans certains cas, l'anti-virus pourra "réparer" le fichier infecté, parfois il pourra le mettre en "quarantaine", c'est à dire que l'infection n'ira pas plus loin mais que ce fichier ne sera pas accessible.

Prenez en note le nom du virus et, à partir d'un autre ordinateur, allez vérifier sur le site web d'Inoculate It PE, de McAfee ou de Norton Antivirus quelle solution est proposée. Les fabricants d'anti-virus affichent souvent sur leur site web des feuillets d'information fournissant le "pas à pas" pour s'en débarasser ou, encore mieux, fournissent un petit logiciel téléchargeable qui s'occupe de tout.

Scénario 2 - &*% - mon ordi est contaminé!

Si l'anti-virus n'a pas réussi à stopper le virus (parce que l'anti-virus n'était pas à date ou activé ou parce qu'il s'agit d'un tout nouveau virus ou un .exe ou vbs qui a été exécuté), la solution n'est pas aussi simple.

Si possible, chargez d'abord un anti-virus et une mise à jour de l'anti-virus sur cet ordinateur. L'anti-virus pourra peut-être, rétroactivement, réparer les dégâts ou tout au moins identifier le virus. Si vous connaissez le nom du virus, vous pourrez alors aller sur le site web et vérifier la procédure à suivre. La disquette de référence pourrait bien être requise. Avec un peu de chance, tout ira bien.

Dans un tel cas, cet ordinateur devra être mis en quarantaine jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. S'il s'agit d'un virus par courriel, informez vos contacts ...

Au pis aller, rien ne fonctionnera et une visite chez votre technicien sera de rigueur (et dispendieuse ...)

La morale de l'histoire ...

Au minimum, ayez un anti-virus à jour et actif sur chaque ordinateur. Soyez prudent avec les pièces jointes. Il n'y a rien de parfait mais vous aurez fait votre possible.

Dyane Ménard
1764 Haig, Ottawa (ON) K1G 2J1
(613) 731-1574

Visa pour l'autogestion et l'autodirection

Isabelle Guérard

Projet de rédaction d'un guide d'accompagnement destiné aux alphabétiseur(e)s des programmes francophones d'AFB de l'Ontario.

Conception du projet : Margot Cardinal, Colette B. Lacroix et Isabelle Guérard.

La réforme engagée depuis quelques années par le Ministère de la Formation, des Collèges et Universités a amené, entre autres, la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats

d'apprentissage pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La personne apprenante doit assumer la responsabilité de sa formation et démontrer qu'elle progresse dans son apprentissage des compétences de base. Les résultats d'apprentissage concernant l'autogestion et l'autodirection sont d'autant plus importants.

L'autogestion et l'autodirection

L'autogestion et l'autodirection sont les deux grands axes sur lesquels sont greffés les compétences génériques. L'autogestion, c'est un ensemble de comportements positifs de prise en charge. L'autodirection, c'est l'ensemble des actions qu'on est capable de poser pour atteindre ses objectifs personnels.

La capacité de se gérer soi-même implique nécessairement¹

De bonnes habitudes de travail et une attitude positive;

Être fiable, avoir de l'autodiscipline, de la motivation et du dynamisme pour mener le travail à bien;

Travailler bien, sans supervision, mais savoir quand demander de l'aide;

Savoir gérer son temps;

Savoir planifier etachever des projets, savoir fixer des buts et des priorités dans les situations personnelles et des situations de travail;

Faire preuve d'initiative et résoudre des problèmes seul;

Prendre des responsabilités et en assumer les conséquences;

Accepter l'autorité;

Accepter la critique constructive;

Demeurer calme et faire face à des échéances serrées;

Maîtriser ses émotions et ses impulsions;

Trouver des stratégies pour faire face aux situations nouvelles ou stressantes;

Prendre conscience de soi (connaître ses sentiments personnels, ses besoins, ses capacités, ses points forts et ses valeurs).

Le guide

Le guide présente une stratégie d'intégration des processus fondamentaux à acquérir pour développer les compétences en autogestion et autodirection.

Il s'adresse aux alphabétiseur(e)s qui interviennent auprès des adultes francophones inscrits dans un programme AFB pour les niveaux 1 à 5. Il est un outil de travail qui parle du « quoi faire » avec les résultats d'apprentissages en autodirection et en autogestion.

Quelques mots sur son contenu

Le guide présente une stratégie globale d'intégration des apprentissages. Cinq processus d'apprentissage ont été identifiés et servent à développer les compétences nécessaires à l'autogestion et à l'autodirection : l'écriture, la résolution de problème, la prise de décision, la gestion de conflits et la gestion du temps.

L'alphabétiseur(e) est invité(e) à présenter et à travailler des activités d'apprentissage avec les personnes apprenantes selon l'approche de la pédagogie de la découverte. Tous les processus sont introduits et travaillés selon les quatres étapes de cette approche généralement utilisée dans les milieux de l'alphabétisation et de la formation de base : l'amorce, l'association, la discrimination et l'intégration.

Pour chacun des processus, des exemples de cas, de problèmes ou de conflits sont donnés pour permettre aux alphabétiseur(e)s et aux personnes apprenants de mettre en pratique ces processus avec différentes activités d'apprentissage.

Il est important de rappeler que, bien plus que les résultats obtenus dans la résolution des exemples de cas, de problèmes ou de conflits, c'est la compréhension du processus, et surtout son intégration dans le savoir-faire et le savoir-être qui compte le plus pour les personnes apprenantes. En d'autres mots, **APPRENDRE EST AUSSI IMPORTANT QUE RÉUSSIR.**

¹Voir ce sujet sur le site internet de Patrimoine Canada

Une vidéocassette comme outil de formation

Lynn Brouillette
Collège Boréal

Le projet de vidéocassette sur les résultats d'apprentissage visait à créer et à fournir aux alphabétiseuses et alphabétiseurs francophones un outil de formation portant sur les résultats d'apprentissage. Cet outil sert à répondre à des questions spécifiques portant sur la mise en oeuvre d'une approche basée sur les résultats d'apprentissage.

La vidéocassette démontre un cas typique d'une apprenante qui veut faire des changements au niveau de son travail. Elle doit se recycler pour ensuite poursuivre des études postsecondaires. L'histoire de cette jeune apprenante nous amène à voir le processus complet pour atteindre son objectif.

Cette vidéo permettra aux alphabétiseuses et aux alphabétiseurs d'expérience ou qui débutent en alphabétisation de revoir le processus complet d'un programme axé sur les résultats d'apprentissage.

Tous les pourvoeurs francophones de la province recevront sous peu cette vidéo. Elle vous sera envoyée par le Centre FORA.



Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201, Vanier (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369 Sans frais : 1-877-464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371 Courriel : coalition@sympatico.ca
Site Web : www.coalition.on.ca

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les pourvoeure de services, en sensibilisant la communauté et en y faisant la promotion auprès des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept (7) services suivants :

- Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept (7) services suivants :

 - 1) Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère
 - 2) Offrir des conseils informés au gouvernement
 - 3) Contribuer à la mise en œuvre des initiatives du gouvernement au niveau provincial
 - 4) Cordonner et encadrer des projets de développement
 - 5) Sensibiliser les principaux groupes intéressés et le public en général aux besoins en alphabétisation et en formation de base des Ontariennes et des Ontariens
 - 6) Exécuter et coordonner des travaux de recherche et d'analyse essentiels concernant des questions reliées à l'alphabétisation et à la formation de base
 - 7) Réseauter, à l'échelle régionale, les organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base aux francophones